

SOCIÉTÉ Sans-abri

351 places supplémentaires pour le plan hiver

J.F.C. et A.W.



Alors que deux sans-abri viennent de mourir dans la rue à Strasbourg, le gouvernement prévoit, pour la période hivernale 2019-2020, jusqu'à 14 000 places d'hébergement supplémentaires, dont 351 en Alsace. Des places toujours plus nombreuses mais toujours insuffisantes.

Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, « le plan hiver (*) permet, compte tenu des conditions climatiques dégradées, de renforcer les dispositifs activés toute l'année au profit des publics en grande précarité », explique la préfecture du Bas-Rhin, qui pourra compter cet hiver sur 321 places d'hébergement supplémentaires.

Ces moyens supplémentaires de « mise à l'abri des personnes vulnérables qui l'acceptent » s'ajoutent aux plus de 9 000 places ouvertes tout au long de l'année dans le Bas-Rhin.

Outre les quatre accueils de jour mobilisés dans le Bas-Rhin, les maraudes, assurées par Médecin du monde, l'Ordre de Malte, les Restos du cœur, l'équipe de rue de l'eurométropole de Strasbourg et le SIAO 67 (Service intégré d'accueil et d'orientation

du Bas-Rhin), seront intensifiées cette année. Avec, pour la première fois, la création d'une maraude professionnelle constituée par le SIAO, opérationnelle 7jours/7 et compétente sur l'ensemble du département. Active tous les soirs, cette maraude sera effectuée un soir par semaine hors eurométropole de Strasbourg, à Haguenau, Saverne, Sélestat et Molsheim, précise la préfecture.

La préfecture du Haut-Rhin avait lancé, mardi 5 novembre, le plan grand froid qui prévoit la création de 30 places supplémentaires dans l'hôtellerie qui s'ajoutent aux 203 places de l'an dernier gérées par les partenaires associatifs (Appuis, Accès, Armée du salut ou Espoir). Les 30 places en abri de nuit sont ouvertes depuis le 15 novembre à Mulhouse avec une vocation départementale. Il y aura aussi des places en appartement grâce à la collaboration des bailleurs sociaux. Le nombre de places d'hébergement d'urgence pérennes s'élève actuellement à 453.

Les préfectures du Bas-Rhin et du Haut-Rhin appellent à la vigilance citoyenne. Les personnes en situation de détresse dans l'espace public doivent être signalées au 115.

(*) Le plan hiver est construit sur trois niveaux (1^{er} niveau ; veille saisonnière ; 2^e niveau : avertissement froid ; 3^e niveau : alerte grand froid) déclenchés par le préfet pour les niveaux deux et trois.